

LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

Page 1
Le mot du maire

Pages 2 et 3
Travaux

Page 4
En bref
Etat-civil

Notre Commune entre dans le concert des Communes de plus de 5.000 habitants

Depuis notre arrivée aux responsabilités, et malgré la baisse de dotation de l'état (122.000 euros pour 2015 et 2016), comme nous nous y étions engagés, notre priorité a été de mettre à niveau les infrastructures publiques de notre commune.

Ainsi, en référence d'une gestion financière responsable, ces investissements se sont portés prioritairement sur un chantier fondamental de toute cité en croissance, à savoir les infrastructures scolaires.

Nous avons, notamment, créé des salles de classes supplémentaires, mis à niveau et agrandi les installations du restaurant scolaire, construit un espace pédagogique neuf ainsi qu'un nouveau dortoir pour les enfants de l'école des Sources...

Toujours dans cet esprit, nous avons engagé depuis l'an dernier, un programme lié à la sécurisation et à l'aménagement des voiries de notre commune.

Ainsi la route de la déchetterie a été réalisée par la CCVI (Communauté de communes du Val de L'Indre), des aménagements paysagers et de sécurité ont été installés sur la route de Tours, la D17 reliant Esvres à Cormery et la D85 reliant notre commune à Saint-Branches.

L'ensemble de ces chantiers, comme ceux à venir en matière culturelle et sportive, a et aura pour objectif d'installer notre commune dans le concert des cités tourangelles de plus de 5 000 habitants.

Cette installation se poursuivra en préservant les valeurs de solidarité, de responsabilité, d'humanisme et de fraternité que de génération en génération Esvres a su entretenir.

Si ces valeurs ont été préservées, c'est grâce à vous, car Esvres c'est Vous !

Très sincèrement,



Directeur de publication
Jean-Christophe Gassot

Crédit photos
Mairie d'Esvres

Conception et impression
Imprimerie Numeriscann

Dépôt légal
2e trimestre 2016
Impression
à 3.000 exemplaires
sur papier PEFC

Votre Maire
Jean-Christophe GASSOT

LES AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ ET L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

Rue de Tours



Amélioration de la sécurité routière rue de Tours : remplacement des ralentisseurs par un plateau surélevé, des chicanes et écluses

Accès à la déchetterie



Une nouvelle voirie pour la déchetterie : la CCVI a pris en charge les travaux.
Prudence : de nouvelles règles de circulation sont en vigueur dans le secteur de la Pommeraye

Rue de la Haute Cour



Réalisation des trottoirs et des caniveaux rue de la Haute Cour

RD 17

Les services du Conseil départemental ont procédé à la réfection de la bande de roulement sur le pont de Saint-Branchs



Des aménagements définitifs sur la RD 17.

Des agencements paysagers à venir.

AGRANDIR, RÉNOVER, EMBELLIR

Ecole élémentaire Joseph Bourreau

Les anciens garages de l'école Joseph Bourreau ont permis de récupérer 70 m² pour y créer une salle d'activités et un bureau



Espaces verts



Jardin de la mairie aménagé par le service Espaces Verts



Un nouveau sentier piétonnier pour accéder à l'école

VALORISER NOS DÉCHETS

Colonnes à verre

Deux colonnes à verre ont été installées : l'une place Auguste Noyant, face à la salle des fêtes, l'autre dans le quartier du Peu. Pour 2016, deux implantations nouvelles sont prévues : Place des Droits de l'Homme et aux Reçais.



BIEN VIVRE ENSEMBLE : QUELQUES RAPPELS

Collecte des déchets

Le bien vivre ensemble commence par le respect du cadre de vie de chacun.

Des poubelles et des sacs jaunes restent en permanence sur les trottoirs.

Ils doivent être sortis la veille du ramassage et les poubelles être rangées après la collecte.

Le bricolage est réglementé

Toute activité bruyante, susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peut être effectuée à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Brûlage : Attention

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit par arrêté préfectoral.

Des solutions existent : compostage, broyage et paillage, tonte mulching, apport en déchetterie.



Stationnement : stop aux "voitures ventouses"

Le stationnement en zone bleue est réglementé avec une durée courte qui permet une rotation des véhicules et un accès aux commerces facilité. Si vous devez stationner plus longtemps, vous devez vous garer sur des parkings hors zone bleue (salle des fêtes, place de la Quintaine...).

Excès de vitesse : levez le pied !

Le radar pédagogique a enregistré des vitesses excessives sur la commune.

La municipalité en appelle au bon sens des automobilistes et au respect du code de la route.

PISCINE : OUVERTURE 1^{ER} JUILLET

Horaires d'ouverture

La piscine municipale sera ouverte du 1^{er} juillet au 31 août 2016 :

Du lundi au vendredi de 12h00 à 19h00

Les week-ends et jours fériés de 11h00 à 20h00

Piscine chauffée

Tarifs

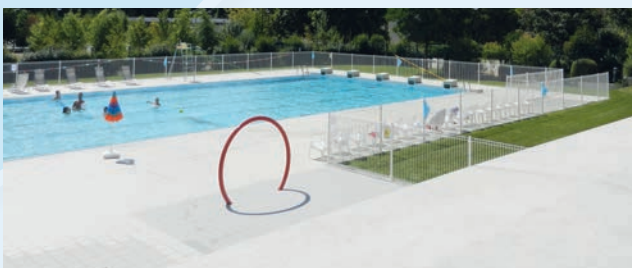
Entrée adulte : 2,50 € - Carnet 10 entrées : 20,00 €

Entrée 0 à 3 ans : gratuit

Entrée 4 à 17 ans : 2,00 € - Carnet 10 entrées : 15,00 €

Cours de natation et d'aquagym

Renseignements auprès d'Alban (06 68 71 28 96) et Laetitia (06 51 64 06 65)



ETAT-CIVIL :

JANVIER, FÉVRIER, MARS, AVRIL

Naissances

12/01/2016	DESNOUS Louise
17/01/2016	DREY Raphaël
20/01/2016	MATHIEU Lina
20/01/2016	VINATIER Tom
25/01/2016	RICHARDEAU PENICHON Layana
01/02/2016	REICHMANN Lise
13/02/2016	BUREAU Kassie
17/02/2016	HARNOIS Adam
03/03/2016	HÉNAULT Mia
06/03/2016	HENRY DUMAS Ambre
11/03/2016	PAILLISSON Soizic
13/03/2016	REGENT Apolline
16/03/2016	BESNARD Erin
29/03/2016	FUMOUX Candice
31/03/2016	COYRAL-CASTEL Manon
04/04/2016	MORINIÈRE Lucas
19/04/2016	ZIMMERMANN Naïm
25/04/2016	DALOUX Maëly
28/04/2016	DUREZ Timéo

Mariages

13/02/2016	BÉCHY Hervé et BOUTTIER Marie-Laure
27/02/2016	DEFRANCE Jean-Marc et RAJCA Chantal
16/04/2016	VELLA Christophe et GUENET Nelly
16/04/2016	FORVEILLE Arnaud et HERVIER Virginie

Décès

09/01/2016	PAVÉ Evelyne épouse BENOIST
21/02/2016	LAGACHE Jacques
29/02/2016	NÉRET Bernard
01/04/2016	NÉDÉLEC Dominique Jacqueline Armelle épouse MOLS